



Infos pratiques

PROXY : ouverture tous les jours du mardi au samedi : 7h30 – 12h30 et 15h 19h30

Dimanche de 7h30 à 12h30.

Divers services : point postes, boîte de levée de courrier, recommandé, colissimo, réception colis, retrait de dépannage argent banque postale.

BIBLIOTHEQUE : ouverture le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

Dates à retenir

30 avril le matin opération rivière propre sur le Grand Abergement rendez-vous à 9h sur la place (sac poubelle et gants fournis, bottes conseillées, à partir de 10ans) pot de l'amitié à 12h30

30 avril 14h30 goûter des anciens à la salle du Cercle d'Hotonnes.

30 avril ouverture de la pêche au lac des Alliettes

1 mai fête du four à Ruffieu du ski club (des tickets réservation pour tartes et pizza vous seront proposés en porte à porte par les jeunes skieurs du CSVR)

7 mai 10h formation défibrillateur aux Plans d'Hotonnes par les pompiers

8 mai cross des jonquilles Col de Cuvéry

14 mai trail des bûcherons (10h aux Plans départ du relais, puis passage des coureurs à Lachat)

22 mai marché aux fleurs à Hotonnes uniquement le matin

27 mai 20h soirée jeu avec Ainterlude au cercle d'Hotonnes

28 mai 14h fête du jeu à Hotonnes

5 juin vogue du Petit Abergement avec vente de galettes du sou de l'école.

5 juin fête des narcisses au col de Cuvéry

21 juin fête de la musique au Coq'Ain Hotonnes

25 juin feu de la St Jean au Gd Abergement chaque famille apporte un plat sucré ou salé à partager



Décès

Le 3 janvier : Robert BURLET, HOTONNES

Le 7 février : René CHATELAIN, SOTHONOD

Le 31 mars : Irène MARTINOD née PERRIN, SONGIEU

Naissances :

Le 12 avril : Baptiste PERRET HOTONNES

Le 28 mars : Jules MORIANGE HOTONNES

Robert Burlet : L'AME DE RETORD NOUS A QUITTE : Infatigable coureur des montagnes, et surtout du plateau de Retord, auquel il était un ardent défenseur et promoteur, Robert Burlet s'en est allé. Il n'était pas originaire du plateau, mais après avoir été gendarme de haute montagne pendant 5 ans à Chamonix, il était venu s'installer en Roche Pelaz. Une de ces fermes isolées qu'il affectionnait tant. Avec son diplôme d'accompagnateur international, faisant même parti du jury qui octroyait cette qualification à cette jeunesse, en qui il avait confiance pour l'avenir, il n'était pas avare de faire partager son savoir. Champion de ski, et père de Delphine, médaillée olympique de biathlon il fit parti des personnes qui insufflèrent la création du premier stade de biathlon en France. Acteur en premier plan, ou homme discret de la montagne, il savait pousser son coup de gueule face à une technocratie tatillonne. Bon père de famille il a élevé 6 enfants avec sa femme Nicole, et il n'hésitait pas à se déguiser en Père Noël pour les écoles, tant il aimait ces petits qui sont l'avenir d'un monde en perpétuelle évolution, mais qu'il voulait raisonné. Membre actif de premier ou d'arrière plan, il amena sa pierre à bon nombre d'associations : Les amis de Retord, l'Office de Tourisme Valromey-Retord-Grand Colombier, Valromey-rando, et bien d'autres encore. Il ne pourra pas voir l'aboutissement des 2 derniers grands projets qui lui tenaient à cœur : Un sentier du maquis et un sentier botanique, (dont il était un expert), au départ de la station de ski des Plans d'Hotonnes, dont il fut le directeur à ses débuts.

Gazette Haut Valromey

N°1
Premier
trimestre
2016

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

Le mot du maire	p.1
Les commissions	p.2
Horaires de la mairie	p.3
Nos associations	p.3
Infos pratiques	p.4
Dates à retenir	p.4
Etat civil	p.4

Votre mairie est ouverte

Lundi : 13h30 - 18h

Mardi : 12h - 14h

Judi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 19h

RDV possible en cas d'urgence en dehors de ces horaires.

Tél : 04 79 87 72 32

Fax : 04 79 87 73 71

Mail : mairie.hautvalromey@orange.fr

Bonjour à toutes et tous.

L'organisation de la nouvelle commune est lancée. Nombreux sont les chantiers à mener durant les années à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme doit être élaboré sur la totalité du territoire. Le cahier des charges est terminé et la phase de consultation des entreprises va débiter.

Je rappelle aux personnes qui ont des projets d'aménagement dans leurs maisons qu'ils doivent avant de commencer leurs travaux prendre contact avec la mairie.

Bernard Ancian et Jean Roche ont suivi une formation sur l'organisation des cimetières.

La numérisation des cinq cimetières est nécessaire, et devra être conduite elle aussi afin d'avoir à court terme une vision claire et précise sur ces lieux de sépulture.

L'entretien des chemins communaux va débiter rapidement et continuera chaque année.

Les tarifs du cimetière vont être harmonisés pour une gestion plus simple et équitable.

Les travaux de la salle des fêtes du Grand Abergement respectent le planning malgré une météo défavorable.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé.

Le Maire.

Bernard Giraud Guigues.

Congés d'été des secrétariats du 8 au 26 août:

Durant cette période, il n'y aura pas de permanences au Grand Abergement, au Petit Abergement et à Songieu. La mairie d'Hotonnes restera ouverte aux horaires habituels.

**1-Finances**

ANCIAN Bernard
GUYOT Bertrand
LEROY Frédéric
PERRET Bernard
REYDELLET Marie-Josèphe
ROCHE Jean
VALLOT Claudine

2-Scolaire-Enfance-**Jeunesse**

ROCHE Jean
ANCIAN Bernard
BAILLY CHARPY Isabelle
JAVIS-VILLARD Marie-Claude
LEGER Nathalie
NIOGRET Pascale
PASSARD Marie
PHILIPPE Emmanuel
RIVIERE Catherine
RICHARD Delphine

3-Eau-Assainissement

PERRET Bernard
ANCIAN Bernard
BERNE Jean-Marc
BUGNET Jean-Paul
MARTINOD André
RIVIERE Catherine
ROCHE Jean
SENE Marc
VINCENT-FALQUET Jacques
VUAILLAT Abel

4-Développement**économique-Agriculture**

TROCCON Renaud
ANCIAN Bernard
BAILLY CHARPY Isabelle
BERNE Jean-Marc
GUYOT Bertrand
MARECHAL Nelly
PUVILLAND Jacques
ROCHE Jean
VUAILLAT Abel
VUAILLAT Victoire

5-Batiments-Travaux-**Accessibilité**

DEL NEGRO Viviane
ANCIAN Bernard
CHAIMBAULT Jean-Marie

MARECHAL Nelly

MARMONIER Pierrette

MINET Jean-Claude

PERRET Bernard

REYDELLET Marie-Josèphe

RICHARD Delphine

ROCHE Jean

SENE Marc

6- PLU/SCOT

RIVIERE Catherine

ANCIAN Bernard

BAILLY CHARPY Isabelle

BERNE Jean-Marc

GUYOT Bertrand

MONTANGE Jean-Yves

PERRET Bernard

REYDELLET Marie-Josèphe

ROCHE Jean

7-Employés communaux**/ Déneigement**

VINCENT-FALQUET Jacques
ANCIAN Bernard
DEL NEGRO Viviane
LEROY Frédéric
MARMONIER Pierrette
MARTINOD André
PASSARD Marie
PUVILLAND Jacques
ROCHE Jean
VALLOT Claudine
VUAILLAT Abel
VUILLERMET Laura

8-Sociale

NIOGRET Pascale

ANCIAN Bernard

GERBER Nathalie

JAVIS-VILLARD Marie-Claude

LEGER Nathalie

MARECHAL Nelly

NICOD Guylaine

NIOGRET Richard

RICHARD Delphine

ROCHE Jean

Commissions de la commune Haut Valromey

Le maire est membre de droit de ces commissions. Le 1er nom est le vice-président, responsable de la commission

Code couleur :

HOTONNES GRAND ABERGEMENT PETIT
ABERGEMENT SONGIEU

9-Animation-**Communication-****Associations**

MARTINOD Marcel

ANCIAN Bernard

GERBER Nathalie

GUYOT Bertrand

LEGER Nathalie

LEROY Frédéric

MONTANGE Jean-Yves

NIOGRET Richard

RICAULT Marie-Hélène

RICHARD Delphine

RIVIERE Catherine

ROCHE Jean

VINCENT-FALQUET Jacques

10-Voirie-Forêts-Chemins**forestiers**

VUAILLAT Abel

ANCIAN Bernard

BUGNET Jean-Paul

MARMONIER Pierrette

MARTINOD André

MARTINOD Marcel

NICOD Guylaine

NIOGRET Pascale

NIOGRET Richard

OLLIER Vincent

PERRET Bernard

ROCHE Jean

VINCENT-FALQUET Jacques

VUILLERMET Laura

11-Tourisme

LEROY Frédéric

ANCIAN Bernard

BAILLY CHARPY Isabelle

DEL NEGRO Viviane

LEGER Nathalie

MARTINOD Marcel

OLLIER Vincent

ROCHE Jean

VALLOT Claudine

VINCENT-FALQUET Jacques

**HORAIRE OUVERTURE MAIRIE DE HAUT VALROMEY**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9h-10h					
10h-11h					
11h-12h					
12h-13h					
13h-13h30					
13h30-14h					
14h-15h					
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h					
18h-19h					

OUVERTURE AU PUBLIC

Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public

HORAIRE MAIRIES DELEGUEES

SONGIEU	JEUDI	14h-17h
LE PETIT ABERGEMENT	VENREDI	9h-12h
LE GRAND ABERGEMENT	LUNDI	9h-12h

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Club Sportif Valromey-Retord	Philippe CARRARA	04 79 87 75 28	philippe.carrara999@orange.fr
Comice Agricole d'Hotonnes	Fabrice PERRET	04-79-87-75-86 06-80-30-89-65	
Comité du Fleurissement/ Fleurs d'Hotonnes	Marie-Claire Vincent-Falquet	04 79 87 72 25 04 57 03 10 46	mcvf@neuf.fr
Dynamic'retord	Monsieur Frédéric LEROY	06 61 97 74 75	dynamic-retord@orange.fr
Les Badauds	Mr MARTINOD Marcel	04 79 87 72 06	marcel.martinod@free.fr
Hotonnes Anim'Action	Philippe CARRARA	04 79 87 75 28	hotonnesanimaction@gmail.com
Les Amis de la Bibliothèque du Haut Valromey	Christel MORGANTE		bibliotheque.hotonnes@gmail.com
Rayons de Soleil	Eve MOREL	04 79 87 74 83	rayondesoleileve@orange.fr
Société de chasse d'Hotonnes.	Daniel BAILLY	04 74 81 12 86	
Société des Amis de retord	Denise JOUVRAY		
Sou de l'école d'Hotonnes	Eric MOUGEOT	04 79 87 74 85	emougeot@sfr.fr
Société de chasse du Petit et Grand Abergement	Daniel GROBON		-
Société de Chasse de Songieu	Yves CHARPY		
Centre Montagnard de Lachat	Vincent OLLIER		
Cercle Amical de Songieu	Bertrand GUYOT	06 08 87 17 40	Bertrand-guyot@hotmail.com
Foyer des jeunes du Petit et du Grand Abergement	Thibaut TROCCON		thibgg@orange.fr
Conscrits de Songieu-Brénez	Antoine GUILLET	Larnin – Brénaz	
Conscrits d'Hotonnes	Hugo Lacroix	06 68 01 49 57	hugo.lcrx@gmail.com
Amicale boule d'Hotonnes	Jacques Francon	04 79 87 74 08	

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez faire connaître votre association, merci de nous communiquer ses coordonnées. Déclarer une association en mairie n'est pas une obligation mais peut être utile.



Une grande majorité de vos élus se sont engagés contre le risque de scission du Valromey par la signature de la lettre ouverte ci-dessous, envoyée à Monsieur le Préfet de l'Ain le 23 mars dernier (toutes les informations sur le sujet sur le site www.uniteduvalromey.org). Aussi, nous avons tenu à vous en communiquer le contenu :

Monsieur le préfet,

Le 14 mars dernier, la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) a voté un « amendement », introduit au dernier moment, à votre projet de schéma départemental qui prévoyait la fusion de la Communauté de Communes du Valromey (CCV) avec celle du plateau d'Hauteville (CCPH). Cet « amendement » ne propose pas moins que de casser la CCV, et d'intégrer purement et simplement les communes du sud de la vallée dans la communauté de communes Bugey sud, et la commune nouvelle de Haut-Valromey dans la CCPH, par extension de périmètre de ces dernières. Loin d'être un simple amendement, il s'agit d'un véritable contre-projet.

Nous avons bien compris que Bugey sud prétexte son « droit au repos » pour digérer ses récentes extensions. L'intégration d'une partie seulement des communes du Valromey permet à son exécutif de ne pas avoir à affronter de nouvelles élections et à partager le pouvoir.

Nous avons bien compris également que le plateau d'Hauteville a les mêmes motivations et qu'il lorgne vers Oyonnax plutôt que vers Belley. Vision à court terme dans ce dernier cas, car si cette méthode de « vente à la découpe » était entérinée aujourd'hui avec le Valromey, elle pourrait fort logiquement s'appliquer demain à la petite CCPH : pourquoi ses puissants et « bienveillants » voisins que sont Oyonnax et Belley se priveraient-ils de cette solution bien commode et indolore !

Chacun l'aura compris, ce scénario n'exprime aucune solidarité de la part des communautés voisines à l'égard des communes du Valromey, qui ne deviendraient que des supplétifs « taillables et corvéables à merci » dans ces nouveaux ensembles. Seule une fusion permet de rétablir les bases pour la définition d'un projet commun, équitable, propre à construire des communautés d'avenir.

Monsieur le préfet, si vous acceptez ce contre-projet, sachez que nous épuiserons toutes les voies de recours pour nous y opposer.

Sur la forme, cette partition du Valromey a beaucoup plus d'impacts sur nos communes que le scénario initial de fusion, puisqu'il faudra, en particulier, se répartir le patrimoine et les dettes de la CCV entre nos communes ce qui aura pour conséquence une forte augmentation d'impôts pour nos contribuables, fiscalité qui se rajoutera à celle des communautés de rattachement. En outre, les actions communes dans les domaines clefs des écoles primaires, du tourisme (OT...), si importantes pour nos territoires, seraient irrémédiablement remises en cause. En conséquence, nos conseils municipaux auraient dû être consultés, parallélisme des formes, comme ils l'ont été pour le scénario initial. Or ce n'a pas été le cas. Déni de démocratie.

Sur le fond, cette proposition de partition va à l'encontre de l'intérêt général

Comment justifier en effet, d'un simple point de vue géographique, cet « appendice » constitué par la commune Haut-Valromey, artificiellement accrochée à la CCPH ? De même en regardant la carte, les situations des communes de Ruffieu et de Lompnieu sont aberrantes, cernées par cette CCPH étendue, isolées tout au nord du Bas Bugey, à plus de 30 km de Belley alors qu'elles sont limitrophes d'Hauteville. Monsieur le préfet, une simple visite des lieux permet de comprendre que cette scission est un non-sens.

Scinder le Valromey en deux, c'est signer sa condamnation à mort en tant que territoire de projet. C'est faire définitivement de chacune des parties les confins appauvris (cf problèmes de fiscalité ci-dessus) et dépendants de territoires plus importants, des parties rendues inaudibles par cette méthode inacceptable. C'est aussi refuser de voir l'extrême richesse de son activité associative, ses atouts touristiques et naturels, c'est nier ses capacités de développement endogène tout en s'appuyant sur des apports extérieurs. Vous en connaissez plusieurs exemples à l'issue de vos récentes visites sur le terrain.



Enfin, si l'État est cohérent, cette casse, si elle a lieu, aura été faite pour rien. Les trois communautés de communes actuelles font partie du même Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dont l'État a approuvé le périmètre. En conséquence, il serait logique qu'à terme, la CCPH rejoigne le Bas Bugey et « réunifie » le Valromey au sein d'une même communauté...

Monsieur le préfet, l'intérêt général vous commande de passer outre l'avis de la CDCI et de bousculer les clientèles en choisissant une solution qui garantisse l'unité et les acquis du Valromey.

Si vous ne le faites pas et que votre hiérarchie ou la justice de notre pays devait ne pas nous rendre raison, sachez que nous en tirerons les conséquences pour ce qui nous concerne.

Vous avez en effet pris l'engagement de soutenir notre territoire, lors de votre présence en janvier dernier, à Songieu, lorsque vous saluiez, à l'occasion de la création de la commune nouvelle de Haut-Valromey, l'expression de la solidarité qui a présidé à la fusion de ces quatre communes. Or cette même solidarité territoriale a été clairement exprimée en 2015 par des délibérations des conseils municipaux des communes du Valromey, en faveur du respect de l'intégrité territoriale du Valromey, quelle que soit l'hypothèse de rattachement de sa CCV. Si la découpe du Valromey était validée, ce serait un déni des décisions prises de manière constante par nos exécutifs locaux. Un déni de notre action.

En conséquence, nous n'envisageons pas de rendre compte d'un échec de notre démarche devant nos concitoyens sans leur remettre le mandat qu'ils nous ont confié. Vous aurez alors à prendre la responsabilité de gérer nos communes, d'y trouver des candidats prêts à se soumettre à ce passage en force inacceptable...

Nous espérons ne pas avoir à en arriver là, mais sachez également que nous nous associerons à toutes les démarches légales entreprises par nos concitoyens pour éviter la mort annoncée de notre vallée : manifestations ou actions lors des grands événements à venir.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce dossier et de l'action que vous mènerez, dans le sens de l'intérêt général des territoires et de leur population, qui est la seule motivation de notre démarche. Elus de terrain, nous n'avons pas d'autre ambition. Nous vous assurons de notre détermination et vous prions de croire, Monsieur le préfet, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Les élus des communes du Valromey signataires :

Belmont-Luthézieu : Blanc E, Conti N, Fournier Z, Godet P, Hinderschielt F, Martine JF, Maure S, Pittner L, Pras F, Renard C, F., Viollet N. **Brenaz** : Bornarel M, Butruille B, Couturier A, Guillet D, Martinod P, Vignand M, Vignand S. **Chavornay** : Chaix C, Chaperon A, Godet C, Jacquet S, Lair D, Lenourry AM, Mathelin JM, Petit Blanc A, Remondat B, Serpol R. **Haut Valromey** : Ancian B, Bailly Charpy I, Berne JM, Berthet E, Bugnet JP, Chaimbault JM, Conty N, Del-Negro V, Gerber N, Guyot B, Javis-Villard MC, Leroy F, Maréchal N, Marmonier P, Martinod A, Martinod M, Minet JC, Montange JY, Nicod G, Niogret P, Niogret R, Ollier V, Passard M, Perret B, Philippe E, Leger N, Reydellet MJ, Richard D, Ricault MH, Rivière C, Roche J, Séné M, Vallot C, Vincent-Falquet J, Vuaillet A, Vuaillet V, Vuillermet L. **Lochieu** : Alligros B, Berthier C, Berthier G, Didelon JM, Didelon Y, Donche S, Zelindre Ph. **Lompnieu** : Charvet M, Conti G, Conti V, Gonguet G, Gonguet J, Martinod R, Moineau MA, Mougeot E, Piaton H, Picollier J, Poncet M. **Ruffieu** : Bailly M, Chiocca MH, Gonguet C, Jay Y, Midol M, Pillard E, Scali Ch, Soustre F, Varenne M, Vidal MD. **Sutrieu** : Brassart F, Giachino P, Gros N, Guidart N, Guillot H, Jeunet Th, La Pietra D. **Talissieu** : Barbier N, Bert Y, Bollard JF, Coen M, Cottin F, Develle N, Ducruet JF, Grosset Ch, Michaud M, Musei P, Traïni B. **Vieu** : Bolon A, Bayle JL, Branchu G, Catalano F, Corbel A, Garin F, Genet H, Grandclement M, Terracol C, Serpol R, Seurat Y. **Virieu le Petit** : Balland M, Berne MJ, Bertolino A, Brillat B, Decrenisse A, Doussot S, Gaud M, Jacquet B, Jacquet N, Lyvet C, Meuriau A.



L'association du Cercle Amical de Songieu

L'association du Cercle Amical de Songieu a été créée en 1959. Cercle rural, il fut initialement dédié aux activités sportives, culturelles et à l'animation locale.



Le CAS et le chalet des 2 sapins à Songieu

L'association fut à l'origine de la construction du chalet des 2 sapins, à Songieu, inauguré en 1962. Après avoir rétrocédé cet équipement (grande salle + hébergement 50 lits à l'étage) à la commune de Songieu, l'association a conservé un local dans le bâtiment et un droit d'usage de l'ensemble du bâtiment de 10 jours par ans. L'équipement permet d'accueillir des groupes importants en résidence, il est adossé au camping municipal.

Notre Association a opéré un important tournant dans ses activités par l'acquisition de deux sites importants sur la commune de Songieu : les grottes du Pic, site spéléologique, habitat préhistorique réputé dans le département, puis le site et les vestiges de Châteauneuf, dans les années 1980 et 90.

	<p>Le CAS et Châteauneuf</p> <p><i>Lors de son acquisition, le site est recouvert de forêt, les bénévoles travaillent plusieurs années au déboisement des principales élévations, ils font appel à des historiens locaux et au Professeur Demotz, qui a notamment étudié des sites castraux savoyards et en Michaille. Quelques chantiers de dégagements sont organisés dans les années 1990 (chantiers Concordia). Un fascicule regroupant l'histoire du site et les observations du professeur Demotz est édité par l'Association, ainsi qu'un dépliant présentant le site, qui est réalisé au début des années 2000.</i></p>
--	--

A partir de la fin des années 1990, les activités de l'association sont centrées sur le site de Châteauneuf : organisation d'événements, de conférences, d'expositions. Les plus remarquables sont les trois fêtes médiévales, organisées en 1997, 98 et 99, qui ont réellement fait connaître le site localement, des concerts de jazz, puis la manifestation artistique du « Lien du Valromey », en 2011.



Ces événements ont permis d'acquérir des moyens pour entretenir et mettre en valeur le site (outillages, promotion, sécurisation).



L'étude d'état des lieux archéologique du site de Châteauneuf

Châteauneuf était l'ancienne capitale féodale du Valromey, siège du représentant du Comte puis Duc de Savoie et du « mandement de Châteauneuf ». Le site constitué de l'ensemble du promontoire, sur près de 2,5 hectares, comprenait le château et, derrière son mur de fortification qui occupait le seul côté accessible (le nord, les deux autres surplombant des falaises), un village abritant jusqu'à 200 âmes.

Malgré quelques vestiges d'occupation plus ancienne, ce site n'a vécu que par sa destination publique et depuis la disparition de ce rôle, au XVI^e siècle, il a progressivement été abandonné : il ne restait plus qu'une ferme habitée au début du XX^e siècle.

C'est aujourd'hui un site magnifique, mêlant nature et vestiges, avec un beau point de vue à son extrémité « le belvédère ». Une destination prisée pour une promenade au cœur du Valromey historique.

Depuis 2013, l'association a monté un projet d'état des lieux archéologiques, agréé par le Service régional d'archéologie (très peu de sites le sont). Les financements pour cette première phase d'étude ont été obtenus en 2015 auprès du Service Régional d'archéologie, du département, de la CCV, du député Damien ABAD et de la commune de Songieu, le complément nécessaire à la mise en valeur des résultats de l'étude est assuré grâce aux réserves financières de l'association. Une vidéo sera réalisée.

L'étude, confiée à deux archéologues professionnels, a consisté en plusieurs étapes :

- relevés de terrain pour la réalisation d'un plan topographique détaillé (nov.2015)
- état des lieux sanitaire et pour la sécurité avec une série de préconisations
- recherche dans le très important fond d'archives sur Châteauneuf, conservé à Dijon (fév. 2016) pour retrouver les détails sur les travaux successifs

Le samedi 16 avril, ont été présentés au public (à Hotonnes, salle du Cercle) les résultats de cette étude, avec la présence des archéologues Eva Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino ont pu répondre aux questions, projeter les résultats marquants de leurs travaux. Les documents produits (plans, photos anciennes et récentes, dossier complet de l'étude) sont disponibles sur demande. Enfin, un reportage a été tourné le mardi 19 avril par France 3, diffusé le 20 et visible en replay.

Châteauneuf et le Cercle Amical de Songieu sur Internet :

<http://chateauneufvalromey.hautetfort.com> (à voir le lien vers le reportage de France 3)

Tel : 06 08 87 17 40